

Formulaires d'inscription

Pour inscrire votre enfant, vous devez remplir le formulaire „Anmeldung zur Förderung von Kindern“ et le formulaire „Erklärung für die Festsetzung der Beteiligung an den Kosten der Tagesbetreuung von Kindern“. Afin de gagner du temps, vous pouvez directement remplir ces deux formulaires en ligne.

TÉLÉCHARGEMENTS DES DEUX DOCUMENTS

DEMANDE D'INSCRIPTION

FORMULAIRE DE FRAIS DE SCOLARITÉ

Une fois ces documents complets, envoyez les s'il-vous-plait uniquement au Jugendamt (Service de l'assistance sociale à l'enfance et à la jeunesse) de votre lieu d'habitation/ quartier. Et cela, même si votre lieu d'habitation diffère du lieu de scolarisation de votre enfant.

EXEMPLE DU PAPIER D'INSCRIPTION À LA KITA

LISTE DES BUREAUX PAR QUARTIER DU SERVICE DE L'ASSISTANCE SOCIALE À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

PLUS D'INFORMATIONS

Délai d'inscription

Vous pouvez vous inscrire 9 mois à l'avance ou au plus tard 2 mois avant le commencement de la scolarité/ garde de votre enfant. Le délai d'inscription peut exceptionnellement être plus court dans certains cas comme lors d'une mutation de travail, de changements scolaires ou familiaux, l'arrivée d'un nouvel enfant dans la famille ou lors d'un déménagement vers Berlin. Même dans tous ces cas de figure, l'obtention d'une place n'est pas obligatoire et vous devez prendre en considération qu'un délai d'attente est à envisager.

Vos droits

Les enfants âgés d'un an ont le droit d'obtenir une place dans un jardin d'enfants ou une garderie pour au minimum 4 heures et maximum 5 heures par jour.

Les enfants âgés de 3 ans et ceci 3 ans avant d'entrer à l'école ont le droit à la demande des parents d'obtenir une place d'une durée allant de 5 à 7 heures.

Selon le paragraphe 4 article 2 de la „loi pour le développement des jardins d'enfants“(Kindertagesförderungsgesetz) tous les enfants doivent pouvoir obtenir une place dans un jardin d'enfants, que ce soit pour des raisons pédagogiques, sociales ou familiales. D'après le paragraphe 4 article 2, phrase 2 de cette même loi, ceci concerne les enfants dont les parents travaillent ou alors ayant des activités similaires telles que travailler indépendant, formation, études, stages, reconversion professionnelle. C'est pourquoi ces parents ne peuvent eux-mêmes assurer la garde de leur(s) enfant(s). Selon la loi sur l'émigration, ceci est également valable pour les parents prenant des cours de langues du pays dans lequel ils ont emménagé ou prenant d'autres cours similaires. Si vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi une place à mi-temps sera accordé à votre enfant voire plus si vous pouvez prouver d'autres activités professionnelles.

Montant des frais

Conformément au TKBG, une participation aux frais à l'éducation ainsi qu'à la garde de vos enfants vous est demandée. Une partie des frais est prise en charge par le Service de l'assistance sociale à l'enfance et à la jeunesse, l'autre partie est prise en charge par les parents qui paieront tous les mois le jardin d'enfants. Le montant des frais dépend du salaire des parents ainsi que du nombre d'heures de l'enfant passé au sein de la Kita.

La scolarisation des trois dernières années de Kita (c'est-à-dire lorsque votre enfant est âgé de 3 à 6 ans) n'est plus payante. Cela s'applique à partir du 1er août durant l'année où votre enfant atteint ses trois ans. Seul les frais liés à la nourriture d'un montant de 23€ restent à votre charge.

Papier d'inscription à la Kita („Kita Gutschein“)

Ce papier est un document officiel qui confirme l'inscription de votre enfant à un jardin d'enfants. Il y est inscrit la date à laquelle votre enfant a le droit d'aller au jardin d'enfants jusqu'à son entrée à l'école. Ce papier est à transmettre à l'établissement dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant si une place est libre. Le Kita Gutschein est valable dans chaque Kita de Berlin qui a signé un accord de financement avec le Bundesland de Berlin.